

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
10 juin
2022
(08)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 10 juin 2022, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola
Chantale Perreault

Bertrand Taillefer
André Lafrenière
Jacques Bourassa

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, madame Isabelle Parent.

La directrice générale, madame Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

22-139

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté avec le retrait du point 8.1.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-140

3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2022

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2022 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier (aucun rapport)

22-141

6. Adoption des comptes à payer au montant de 49 288.26 \$

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 49 288.26 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

15001	Petite caisse	2 910.00\$
15002	Mathieu Gallant	800.00\$
15003	Les fermes horticoles LMR Inc.	240.00\$
15004	Tarterie artisanale création Madeleine	595.60\$
15005	6405-3709 Québec Inc.	557.63\$
15006	Autos et camions Danny Lévesque	169.94\$
15007	L'ami du bucheron	912.10\$
15008	Aero-feu	949.12\$
15009	Atelier automobile C Lamarche	132.80\$
15010	Martine Bélanger	47.84\$
15011	Blanko	68.99\$
15012	Jacques Bourassa	600.00\$
15013	Centre Jardin Excels	1 983.07\$
15014	Home Hardware	739.41\$
15015	CFNJ 99,1	50.00\$
15016	Cloutier pro mini moteur	1 558.72\$
15017	CMP Mayer Inc.	3 121.57\$
15018	Au coin de la chaussure Enr.	241.38\$
15019	Holly Crandall	57.70\$
15020	Claude Rondeau Ent. Électricien	290.20\$
15021	Clinique de santé Rosemère	420.00\$
15022	Dazé Neveu Arpenteurs-Géomètres	1 235.98\$
15023	Eurofins Environex	538.09\$
15024	4412656 Canada Inc. Equipement	342.79\$
15025	Félix sécurité Inc.	158.10\$
15026	FQM Assurances Inc.	144.97\$
15027	Gestion Normand Forget Inc.	1 384.88\$
15028	Giroux Chrysler Dodge Jeep	158.35\$
15029	Grandchamp chapiteaux Inc.	3 219.30\$
15030	La griffe SGB	137.97\$
15031	Victor Hamelin	38.39\$
15032	Alimentation Patrice Tellier	95.69\$
15033	Les industries Usifab Rawdon Inc.	242.21\$
15034	ANNULÉ	
15035	J.P. Racette Inc.	575.67\$
15036	L'atelier Urbain Inc.	1 802.24\$
15037	Laboratoires Choisy Ltée	288.31\$
15038	Benoît Lagacé	1 164.60\$
15039	Librairie Martin Inc.	1366.81\$
15040	Linde Canada Inc.	267.66\$
15041	Messer Canada Inc.	22.85\$
15042	Multi routes	9 406.10\$
15043	Omnivigil solutions Inc.	177.29\$
15044	Patrick Morin	40.20\$
15045	Pétrole Pagé Inc.	4 870.36\$
15046	Autos J.G. Pinard et Fils Ltée	1 072.98\$
15047	Portes de garage Lapierre	1 946.51\$
15048	Les productions L.P.Thibodeau	2 040.81\$

15049	Produits sanitaires des Plaines Inc.	172.34\$
15050	Rembourrage Multi-Nord	340.00\$
15051	Roy et Asselin Inc.	503.02\$
15052	Résopro Inc.	447.26\$
15053	Staples Professionnel Inc.	505.91\$
15054	Techsport Inc.	781.83\$
15055	CARA	20.01\$
15056	Soirée du diabète local	200.00\$
15057	ANNULÉ	
15058	Fonds d'information sur le territoire	40.00\$*
15059	Jobert Inc.	34 388.43\$*
15060	L'Union-Vie	4 924.63\$*
15061	Manoir de la Rivière Dufresne	2 816.25\$*
15062	MRC de la Matawinie	17 021.72\$*
15063	Poste Canada	302.76\$*
15064	SPCA Lanaudière Basses Laurentides	571.00\$*
15065	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	414.38\$*
15066	Grand Défi Pierre Lavoie	250.00\$
15067	Samuel Gagnon (remb. Tx)	20.59\$
15068	Investissement GC Inc. (remb. Tx)	20.59\$
15069	Investissement GC Inc. (remb. Tx)	20.59\$
15070	Annick Ménard (remb. Tx)	20.59\$
15071	Enrico Moriello, Brigitte Tremblay (remb. Tx)	20.59\$
15072	Pascale Seclepe-Lasne, Jérôme Lasne (remb. Tx)	20.59\$
15073	Yvon Tassé, Annick Ménard (remb. Tx)	20.59\$
15074	Bell Canada	167.19\$*
15075	Petite Caisse	700.00\$
15076	Location gonflables	661.11\$
15077	MRC Laurentides	506.46\$*
15078	Marianne Trenka	649.61\$
15079	Marianne Trenka	649.61\$
15080	Mythes et Légendes	2 800.00\$
15081	Purolator Inc.	93.16\$*
15082	Rogers	195.47\$*
15083	Journal Altitude 1350	1 898.32\$

* Total des incompressibles : 49 288.26\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

22-142

7.1 Règlement fixant les tarifs pour les feux de véhicules et les accidents routiers et véhicules hors route [n/d R-225]

ATTENDU QU' Un avis de motion ainsi que le projet de règlement ont été déposés à l'assemblée publique du 13 mai 2022 ;

ATTENDU QUE Le projet de règlement a été mis à la disposition des citoyens, lors de l'assemblée du 13 mai;

ATTENDU QU' Aucun commentaire ou demande de modification n'a été reçu ;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le Règlement fixant les tarifs pour les feux de véhicules et les accidents routiers et véhicules hors route dans sa forme et teneur, sans modification au projet déposé le 13 mai 2022:

Adopté unanimement par les conseillers.

22-143

7.2 Règlement sur le traitement des élus municipaux
[n/d R-148-6]

ATTENDU QU' Un avis de motion ainsi que le projet de règlement ont été déposés à l'assemblée publique du 11 février 2022 ;

ATTENDU QUE Le projet de règlement a été mis à la disposition des citoyens, lors de l'assemblée du 11 février 2022;

ATTENDU QUE le projet a été publié dans le journal Altitude lors de l'édition de mai 2022;

ATTENDU QU' une correction cléricale au projet sur la rémunération des conseillers (article 2 2^{ième} paragraphe) établie à 7 672.32 \$ dans le premier projet au lieu de 8 078.95 \$;

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le Règlement sur le traitement des élus municipaux dans sa forme et teneur, avec la modification au projet déposé le 11 février 2022:

Demande de vote

Julie-Anne Cousineau	oui
Bertrand Taillefer	oui
Lucie Vignola	oui
André Lafrenière	oui
Chantale Perreault	oui
Jacques Bourassa	oui
Isabelle Parent	oui

Adopté unanimement par les conseillers.

22-144

7.3 Règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200 afin de mettre à jour les zones applicables pour les résidences de tourisme [n/d R-200-3]

Attendu qu'une période de demande d'approbation référendaire a été effectuée du 16 mai au 23 mai 2022;

Attendu qu'aucune signature a été inscrite

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le Règlement modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200 afin de mettre à jour les zones applicables pour les résidences de tourisme dans sa forme et teneur.

22-145

7.4 Règlement modifiant le Règlement relatif au zonage numéro R-214 afin de créer la zone RFO-82 à même une partie des zones RFO-50, VC-62 et RFO-64. [n/d R-214-1]

Attendu qu'une période de demande d'approbation référendaire a été effectuée du 16 mai au 23 mai 2022;

Attendu qu'aucune signature a été inscrite

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le Règlement modifiant le Règlement relatif au zonage numéro R-214 afin de créer la zone RFO-82 à même une partie des zones RFO-50, VC-62 et RFO-64 dans sa forme et teneur.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

8.1 Association du lac blanc - clôture

Point retiré de l'ordre du jour

22-146

8.2 Accès à l'information – tarifs [n/d 104-112]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci modifie ses frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission

de documents et de renseignements personnels selon l'indexation du gouvernement du Québec en vigueur depuis le 1^{er} avril 2022.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-147

8.3 Ventes pour taxes 2017– signatures [n/d 208-132]

Il est proposé par le conseiller le conseiller Jacques Bourassa

Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la mairesse, madame Isabelle Parent et la directrice générale à signer tout document pour la cession des ventes pour taxes 1997 dans les dossiers suivants :

- 6 042 893, anciennement 29A-59, rg11 (Cécile Laplante)
- 6 042 827, anciennement 30A-49, rg 11 (Gilles Laplante)
- 6 043 801, anciennement 23-5, rg 6 (Gaston Therrien)

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaine

9. Sécurité publique

(Rapport de Jacques Bourassa, conseiller)

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

(Rapport de André Lafrenière, conseiller)

22-148

**10.1 Contrat déneigement – fin de contrat
[n/d 401-111 2017-2022]**

Attendu que le contrat de déneigement est terminé ;

Attendu que le directeur des travaux publics a transmis sont rapport sur le service de déneigement de Jobert Inc 2021-2022 ;

Attendu qu'un rapport de bris et dommages occasionnés par le déneigement a été transmis et accepté par la compagnie Jobert au montant de 862.24 \$;

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le dernier versement du contrat au cout de 34 388.44 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. **Environnement et Hygiène du milieu**
(Rapport de Chantale Perreault, conseillère)

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. **Éducation, Famille, Aînés et loisirs**
(Rapport de Julie-Anne Cousineau, conseillère)

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. **Aménagement, urbanisme**
(Rapport de Bertrand Taillefer, conseiller)

22-149

- 13.1 **Dérogation mineure – 3031 chemin de la salle**
[n/d 6728-05-5016]

Attendu que le propriétaire a déposé une demande de dérogation pour sa propriété située au 3031, chemin de la Salle;

Attendu que la nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont de permettre la construction d'un bâtiment secondaire dont la superficie totale excède 80% de la superficie du bâtiment principal situé à l'extérieur du périmètre d'urbanisation;

Attendu que le garage projeté (24' x 32') totalise une superficie de 768 pieds carrés;

Attendu que la superficie totale du bâtiment principal est de 790,87 pieds carrés;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme est d'avis que la dérogation est mineure et qu'elle;

- cause un préjudice sérieux au demandeur;
- respecte les grandes orientations du plan d'urbanisme et de la réglementation en vigueur;
- ne porte pas atteinte à la jouissance des propriétaires voisins;
- n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publique;
- n'a pas pour effet de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général;
- est utilisée dans un cas isolé ne pouvant se présenter en série;
- est utilisée dans un cas où il est impossible de modifier le projet afin de le rendre conforme aux règlements en vigueur;
- n'est pas un moyen de légaliser une erreur faite délibérément, par mauvaise volonté ou autre moyen illégal;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accorder la demande de dérogation

Madame la mairesse, Isabelle Parent, demande aux gens s'ils ont des commentaires avant que le conseil se prononce.

Pour ces motifs,
Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu

Que le conseil municipal accorde la demande de dérogation.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement
(Rapport de Jacques Bourassa, conseiller)

22-150

14.1 Demande d'appui financier [n/d 207-130]

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde la demande d'appui pour la 5^{ième} édition du souper bénéfique pour le diabète local d'un montant de 200 \$.

Adopté unanimement par les conseillers

22-151

14.2 Demande d'appui financier – Grand Défi Pierre Lavoie
[n/d 207-130]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde de soutenir le Grand Défi Pierre Lavoie avec la participation du Dr. Jean-Marc Hébert du C.L.S.C. de Saint-Donat pour ce 1000km de vélo qui aura lieu le 9-10-11-12 juin 2022. Une somme de 250 \$ lui sera versé.

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture
(Rapport de Lucie Vignola, conseillère)

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

22-152

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits
suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions
suivantes : 22-143, 22-148, 22-150, 22-151.**

Chantal Soucy, Directrice générale

16 personnes

Fin de la session à 8H55.

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale